



Compte rendu de l'Assemblée Générale de Fer' Retz le samedi 11 février à Paimboeuf

L'association Fer' Retz, créée en 2021, a tenu sa deuxième Assemblée Générale annuelle le 11 février 2023, salle Belem de la mairie de Paimboeuf.

Son but est de promouvoir et défendre le service public ferroviaire multimodal dans le Pays de Retz, en fédérant des usagers, des associations, collectifs, syndicats qui y sont attachés.

Le secrétaire de Fer' Retz a tout d'abord accueilli les présents et a excusé le maire de Paimboeuf M. Raymond Charbonnier et les conseillers départementaux Mme Christiane Van Goethem et M. Jean Charrier et les adhérents qui s'étaient fait représenter.

Après la présentation du rapport d'activité, du rapport financier, des orientations et du vote du montant de la cotisation annuelle, le débat a eu lieu entre les personnes présentes sur différents sujets liés à l'activité de Fer' Retz :

- La nécessité de rouvrir les guichets dans les gares,
- Les conséquences des émissions de gaz à effet de serre par les transports routiers sur le réchauffement climatique,
- L'ouverture à la concurrence du transport ferroviaire TER par la Région des Pays de la Loire à contre-courant des choix d'autres pays européens qui renationalisent,
- La relance des investissements dans le réseau et le transport ferroviaire régional avec un RER métropolitain couvrant l'ensemble du territoire du Pays de Retz,
- Le besoin d'augmenter le nombre des trains entre Sainte-Pazanne et Pornic pour un cadencement efficace et de rouvrir la branche vers Paimboeuf (augmentation continue de la population des communes desservies directement par la ligne - 30 000 habitants en 2017, chiffres INSEE),
- Dans le cadre d'un schéma multimodal des transports afin d'offrir une alternative au mode routier pour les voyageurs et les marchandises,
- L'abandon du projet de liaison cyclable en lieu et place de la voie ferrée Saint-Hilaire-de-Chaléons/Paimboeuf.

Il devient donc urgent de réfléchir autrement et d'envisager sans attendre un réseau de transport collectif public du 21^e siècle, peu polluant, économique et sûr.

Le débat et le vote des orientations ont fixé les perspectives suivantes :

- Poursuivre les rencontres avec les élus des communes et communautés de communes du Pays de Retz, du Département, de la Région, les sénateurs et députés,
- Renforcer l'association par une hausse du nombre des adhérents,
- Relancer la campagne de signature de la pétition pour la réouverture de la ligne ferroviaire Sainte-Pazanne/ Paimboeuf dans les localités et sur <https://www.change.org/FerretzLigneferroviaire>



- Renforcer les liens avec les associations et collectifs de Loire-Atlantique partageant les mêmes objectifs,
- Réussir le débat public le 10 juin 2023 sur le thème : Le RER jusqu'au Pays de Retz – Pornic et Paimboeuf,
- Participer à l'action nationale des collectifs de défense et de développement des services publics les 12, 13 et 14 mai 2023 à Lure (70).

En fin de réunion, un Conseil d'administration de 9 membres a été élu, qui a élu un bureau de 6 membres.

L'Assemblée Générale s'est terminée par le verre de l'amitié où les échanges se sont poursuivis dans une ambiance optimiste et combative.